

Loi de Finances 2026 : quels sont les impacts sur les aides de l'Anah ?



Pour les dossiers non déposés :

Aucun nouveau dossier de demande d'aide ne pourra être déposé, pour l'ensemble des aides distribuées par l'Anah (MaPrimeRénov' – dont MPR Copropriété, MaPrimeAdapt', Ma Prime Logement Décent, Loc'Avantages) jusqu'à l'adoption de la loi 2026.



Pour les dossiers déposés mais non instruits :

Tous les dossiers déposés avant le 1^{er} janvier 2026 seront instruits par les services de l'Anah après le vote de la loi de finances pour 2026. Les délais d'instruction seront donc allongés (supérieurs à 4 mois).



Pour les dossiers déjà validés :

Les dossiers ayant fait l'objet d'une notification d'attribution avant le 1^{er} janvier 2026 peuvent démarrer leur chantier ou le poursuivre. Les demandes de paiement et d'avance pourront être déposées sur la plateforme. Elles seront examinées puis réglées.



Le service CLÉ reste à votre disposition pour vous informer.

**NOS CONSEILLÈRES VOUS ACCOMPAGNENT DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE.
PRENEZ RENDEZ-VOUS !**



CONFORT LOGEMENT ÉCONOMIE

99 rue du Maréchal Foch 57200 Sarreguimines

✉ service.cle@agglo-sarreguimines.fr

🌐 www.agglo-sarreguimines.fr ☎ 03 87 28 30 36